



CHOISY-le-ROI

Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 25 00090

Déposé le : 19/06/2025

Demandeur : Madame Téné COULIBALY

Sur un terrain sis à : 34 rue Théophile Ducloux à
Choisy-le-Roi (94600)

Références cadastrales : 22 AU 281

Nature des travaux : Modification de la façade sur
rue

**MADAME COULIBALY TENE
34 RUE THEOPHILE DUCLOUX
94600 CHOISY-LE-ROI**

OBJET :

**DECLARATION PREALABLE
REJET TACITE**

Madame,

Par un courriel en date du 08/07/2025 nous vous informions que votre demande de **DÉCLARATION PRÉALABLE** était incomplète et nous vous demandions de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, votre demande reste incomplète, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**.

Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une nouvelle demande d'autorisation en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le **05 NOV. 2025**

Pour le Maire de Choisy-le-Roi,

et par délégation,

ALI ID ELOUALI

1er Adjoint au Maire

